

Budget primitif assainissement 2019

En raison du transfert prochain de la compétence assainissement à la Communauté de Communes, le Conseil Municipal de Nanton n'envisage pas de travaux majeurs sur l'exercice 2019.

Les excédents financiers, tant en fonctionnement qu'en investissement, serviront à réaliser des travaux d'entretien nécessaires aux réseaux.

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
Assainissement - Nanton	133 925,97	75 369,61	209 295,58
Total	133 925,97	75 369,61	209 295,58

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 81 126,54 €	Produit des services : 57 757,00 €
	Excédent antérieur : 67 256,97 €
Charges de personnel : 15 548,43 €	
Autre : 37 251,00 €	
	Autre : 8 912,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Dépenses d'équipement : 52 527,61 €	Excédent antérieur : 47 629,61 €
	Autre : 27 740,00 €
Dettes : 13 930,00 €	
Autre : 8 912,00 €	

- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
Assainissement - Nanton	146 027,83
Total	146 027,83

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 1,44 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus

